



# Tous au rassemblement pour l'abandon du projet municipal de fusion des écoles maternelle et élémentaire Diderot à Saint-Maur-des-Fossés, jeudi 2 février 2023 à 17h devant la mairie

Mmes les Secrétaire générale et IEN-adjoint à l'IA ont reçu mercredi 25 janvier en audience les deux directrice.teur de Diderot (avec les représentants du SNUDI-FO, FSU-SNUipp et SE-UNSA) et ont confirmé que **le projet inacceptable de fusion des deux écoles Diderot, aboutissant notamment à la perte d'un poste de direction et de la décharge afférente, émane de la municipalité de Saint-Maur.**

La délégation a demandé à la DASEN de protéger les collègues mis en cause publiquement par le Maire de Saint-Maur face aux allégations mensongères du Maire les mettant en cause : *"l'une des directions d'école tente de mobiliser les parents d'élèves en allant jusqu'à faire signer des messages à caractère mensonger aux enfants par le biais des cahiers de liaison"*. Les représentantes de la DSDEN ont renouvelé toute leur confiance aux collègues. **La délégation a demandé que la DASEN n'entérine pas le projet municipal de fusion et le retire des propositions soumises au CSA SD.**

Avec désormais plus de 800 signatures (parents d'élèves, enseignants de la commune) sur la pétition contre la fusion, personne ne pourrait comprendre que le Maire persiste dans son projet et que la DASEN le valide.

**Les enseignants de Diderot ont décidé de se rassembler avec les parents, devant la Mairie de Saint-Maur le 2 février, afin de porter les pétitions et demandent à être reçus avec nos organisations syndicales par le Maire.**

**La totalité des enseignants des deux écoles a déjà fait savoir qu'elle sera en grève mardi 7 février, jour du CDEN, pour exiger l'abandon du projet municipal de fusion si celui-ci était maintenu. Les deux écoles seront donc fermées le 7 février !**

**Ce projet de fusion, porté par la municipalité de Saint-Maur et qui figure dans le projet de mesures de carte scolaire adressé par la DASEN aux représentants des personnels au CSA SD 94, doit être abandonné et ne doit pas être entériné par l'Education nationale.**

Il est impossible d'accepter des décisions politiques locales qui engendrent la dégradation du service public d'Éducation et les conditions de travail des personnels de l'Education nationale !

A Saint-Maur-des-Fossés, comme dans tout le département, tous les enseignants sont concernés par ce projet de fusion inacceptable : sa mise en place pourrait être le point de départ de nombreuses autres fusions forcées et initiées par les municipalités, de suppressions d'écoles et de disparition de postes de directeurs.

**Le SNUDI-FO, la FSU-SNUipp et le SE-UNSA invitent les collègues de toutes les écoles de Saint-Maur  
à participer massivement au rassemblement  
le jeudi 2 février à 17h devant la Mairie de Saint-Maur  
pour porter les signatures sur la pétition  
et exiger que le Maire renonce à son projet.**

Les organisations syndicales ont demandé qu'une délégation soit reçue par M. le Maire de Saint-Maur-des-Fossés, lors du rassemblement.

Créteil le 30 janvier 2023